

Bulletin Paroissial de Quéven

N° 344 Mai - Juin 2018 Le Numéro 2,00 €

Renouveau



Sainte Jeanne d'Arc

"Mère de la Nation Française" depuis le XIX^e siècle Cononisée en 1920

CHRÉTIENS PAS CROYANTS : C'EST POSSIBLE ?

Oui, c'est possible! Ces chrétiens non croyants, Frédéric Lenoir les appelle les «chrétiens culturels». Ils ne croient pas en Dieu, ne fréquentent guère les églises, mais se déclarent néanmoins chrétiens, attachés aux valeurs chrétiennes et aux racines religieuses. A bonne distance des Églises, ils s'intéressent à la dimension historique de la religion chrétienne, tant il est vrai que nous sommes les héritiers d'une Europe chrétienne, ancrés dans une histoire marquée par le christianisme.

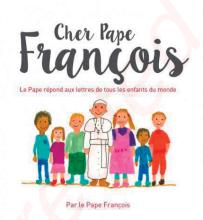
A commencer par notre calendrier : «après J.C.», les jours fériés : le dimanche, les grandes fêtes : Noël (même si celle-ci n'est que la «récupération d'une fête païenne ,celle du solstice d'hiver), Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, l'Assomption, la Toussaint... Dans notre langage lui-même, nous usons de



nombreuses expressions à forte connotation religieuse, même si nous n'en sommes pas conscients, pour ne citer que : «pleurer comme une Madeleine, rendre à César ce qui est à César, s'en laver les mains, jeter la première pierre ou la messe est dite!» L'art occidental est lui aussi marqué du sceau du christianisme, qu'il s'agisse d'architecture, de peinture ou de musique et s'il n'est pas nécessaire d'être croyant pour l'apprécier, il est clair qu'une connaissance minimale de la religion chrétienne est indispensable, et cela suffit à justifier l'enseignement d'une culture religieuse, lequel n'a rien à voir avec la catéchèse.

Plus profondément encore, les valeurs communément admises dans notre monde occidental sont imprégnées, qu'on en soit conscient ou pas, par le christianisme. Même un athée comme Michel Onfray le reconnaît volontiers : «L'époque à laquelle nous vivons n'est pas athée (...) elle demeure chrétienne et beaucoup plus qu'il n'y paraît.» Ainsi, autant la religion peut sembler avoir disparu, autant elle reste présente dans la conception que nous avons du monde et de nos valeurs.

Marcel Le Mouillour



J'AI LU POUR VOUS

Tous les jours, le Saint Père reçoit des lettres et dessins d'enfants du monde entier. Un livre à destination des 8-12 ans recense les trente plus belles, avec la réponse personnelle du pape.

Sainte Jeanne d'Arc (1412-1431) historique et légendaire

Jeanne d'arc est un des personnages les plus marquants de notre histoire de France. Nous sommes au Moyen-âge, en pleine guerre de cent ans (1337-1453), une guerre étrangère bientôt couplée à une guerre civile où les luttes d'influences familiales entre les ducs d'Orléans et de Bourgogne profitent au roi Henri V d'Angleterre qui fait subir à la chevalerie française le désastre d'Azincourt (1415).

C'est à cette période que se situe la naissance de Jeanne, sans précision de date, (les registres d'état civil n'existent pas encore), à Domrémy, un village imbriqué dans un territoire aux suzerainetés diverses, d'un côté et de l'autre de la Meuse. Son père, Jacques, est un paysan aisé qui possède terres et bêtes. Elle s'adonne aux travaux de la maison et des champs, au delà de la garde des moutons que nous révèle la légende. Elle est décrite comme très pieuse, aimant aller prier à la chapelle de Bermont toute proche. Courageuse, dynamique, marquée par les horreurs de la guerre, elle rêve si fort de libérer le royaume de France qu'elle entend, d'abord effrayée, des voix célestes qui lui demandent d'être pieuse, de repousser l'envahisseur et de conduire le Dauphin sur le trône. Quand les nouvelles du siège d'Orléans lui parviennent en décembre 1428, elle s'entend appelée plus fort encore et part, sans permission parentale, s'enrôler dans les troupes du Dauphin. N'obtenant pas la lettre de crédit qui lui ouvrirait les portes de la Cour, la jeune paysanne illettrée mais tenace finit par être prise au sérieux et acquiert une certaine notoriété. Escortée de six hommes, elle est autorisée à voir le Dauphin Charles à Chinon le 23 février 1429. Elle lui annonce clairement 4 évènements: la libération d'Orléans, le sacre du roi à Reims, la libération de Paris et la libération du duc d'Orléans et Charles donne son accord pour l'envoyer à Orléans, assiégée par les Anglais.



Equipée d'une armure et d'une bannière blanche frappée de la fleur de lys, elle y inscrit: «Jésus Maria». et va vers Orléans où elle est accueillie avec enthousiasme par la population mais les militaires sont réservés. Elle parvient à leur insuffler une énergie nouvelle et à contraindre les Anglais à lever le siège de la ville. Elle va de victoire en victoire dans la vallée de la Loire et se rend à Loches pour persuader le Dauphin d'aller à Reims se faire sacrer roi de France. C'est le 17 juillet 1429, qu'en sa présence, Charles VII y est sacré par l'archevêque Regnault de Chartres.

Dans la foulée du sacre, elle tente sans succès de reprendre Paris aux Bourguignons et aux Anglais. Début 1430, elle se rend à Compiègne, est capturée par les Bourguignons et est vendue aux Anglais qui l'emmènent à Rouen pour y être jugée. Elle est accusée d'hérésie, emprisonnée, interrogée sans ménagement. Son procès débute le 21 février 1431. Les enquêteurs ne parvenant pas à établir un chef d'accusation valable, ils lui reprochent de porter des habits d'homme, d'avoir quitté ses parents sans avoir reçu congé. Pour l'université de Paris, à la solde des Bourguignons, elle coupable est schismatique, apostat, menteuse, devineresse. suspecte d'hérésie, blasphématrice. Le tribunal la condamne au bûcher le 30 mai 1431. La révision en 1455 de son procès casse le premier jugement et réhabilite entièrement Jeanne et sa famille.

L'histoire de Jeanne d'Arc a fait couler beaucoup d'encre et a été controversée particulièrement au XIXème siècle. Comme pour le chevalier Bayard, Jeanne Hachette, l'héroïne de Beauvais ou Bonaparte au pont d'Arcole..., le parcours de Jeanne d'Arc ne manque pas d'épisodes qui embellissent sa légende. L'étude de documents originaux a contribué à lui reconstituer la vérité historique.

67.000 établissements scolaires français portent le nom de Jeanne d'Arc. Elle a été béatifiée le 18 avril 1909 et canonisée le 16 mai 1920. Le pape Pie XI l'a proclamée sainte patronne secondaire de la France en 1922. Elle est dans de nombreux pays une personnalité mythique qui a inspiré une multitude d'œuvres littéraires, historiques, musicales, dramatiques et cinématographiques.

jo-caro@orange.fr

Angélique Lesourd (1767-1835) Fondatrice des Sœurs de Saint-Jacut

Témoignage d'une vie

Saint-Jacut-les-Pins, c'est Tropical Parc, un agréable but de balade bien connu dans le parc exotique et le parc animalier de Laugarel. C'est aussi la maison-mère des Sœurs de Saint-Jacut. A l'origine, une fille de Saint-Jacut, Angélique Le Sourd. Angélique est née au bourg de Saint-Jacut, le 20 septembre 1767. Elle est la dernière d'une fratrie de quatre. A l'âge de 6 ans, elle perd sa maman et à 10 ans son papa. A la Révolution Française de 1789, elle a 22 ans. Au risque de sa vie, elle permet aux prêtres d'exercer leur ministère. La Constitution civile du Clergé voulait imposer aux paroisses des curés assermentés , (les «juroux») et elle persécutait les prêtres fidèles. La maison d'Angélique était toujours ouverte à ces prêtres réfractaires, sans cesse traqués par les Bleus. Sans se soucier du danger auquel elle s'exposait, elle les guidait la nuit vers les malades et les mourants, leur facilitait les moyens de dire la messe à l'abri des regards malveillants. Sa charité s'exerçait envers tous même envers les persécuteurs acharnés des prêtres réfractaires. Le spectacle

quotidien des ruines morales accumulées par la Révolution crée en elle le désir de consacrer sa vie, en aidant les prêtres, à ramener la foi et restaurer les mœurs. Elle a le don de la



communication. Trois de ses compagnes, Françoise Richard, Julienne et Jeanne Monnier la rejoignent. Elles vont habiter ensemble dans une modeste maison du bourg et mettre en commun leurs aptitudes pour faire le bien autour d'elles. C'est ainsi que nait l'œuvre de celles qu'on appellera alors les «Sœurs de Saint-Jacut».



Ensemble, elles se dévouent dans l'éducation, le soin des malades, le service de l'Eglise et l'écoute de toutes les détresses, assistent et visitent gratuitement des malades indigents et assurent l'éducation gratuite des enfants pauvres. Les malades, les enfants, deux domaines qui resteront la principale

mission des sœurs, dans la simplicité, l'humilité et la charité, en se remettant toujours à la Providence.

De nouvelles vocations éclosent. Les sœurs, dans l'humilité et la charité, se dévouent dans l'éducation, le soin des malades, le service de l'Eglise et l'écoute de toutes les détresses. Les lois sectaires de la fin du 19ème et le début du 20ème siècle portent un coup à la congrégation qui est en difficulté dans sa branche éducative. Elle trouve de nouveaux lieux d'apostolat en Afrique du Sud, Belgique, Canada, Texas, Angleterre. Plus tard elle part vers d'autres horizons : Cameroun, Tchad, Pérou, Madagascar, Irlande, Mexico, Papouasie, Honduras, Philippines et

Nigeria.



Aujourd'hui la Maison-Mère est devenue la maison de retraite des sœurs de France, environ 90 sœurs y vivent. A l'extérieur de la propriété, une maison de retraite qui porte le nom d'Angélique Lesourd, a été construite en 1968 pour les familles des sœurs et les personnes âgées de la commune. Elle est devenue EHPAD avec 72 lits.

Angélique, longtemps éprouvée par des infirmités très douloureuses, est morte le 16 novembre 1835, à soixante-huit ans. Elle fut inhumée dans le cimetière autour de l'église paroissiale d'alors, on pense plus ou moins là où se trouve aujourd'hui, le monument aux morts.

En d'elle, souvenir une plague commémoratrice se trouve fixée, au pied de la Croix de granit, au cimetière des sœurs. L'extension de la Congrégation vers le Canada et les Etats Unis a posé, la nécessité du changement de nom pour les sœurs. Le nom de St Jacut, ne passe pas bien à l'étranger. (Qui est ce Jacut?) Après démarches et réflexions, c'est sous le mandat de Mère Sainte Catherine alors Supérieure Générale, qu'en 1909, par ordonnance de Mgr Gouraud, évêque de Vannes. Les Sœurs de St Jacut deviennent les Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus.

Jo-caro@orange.fr

L'Alphabet des droits et devoirs de l'enfant

En référence à la Convention Internationale des Droits de l'enfant UNICEF - Children's voice

L'Enfant a le DROIT

A - Alimentation

L'Enfant a droit à une alimentation saine et nutritive. (Art. 24c)

B - Bien-être

L'Enfant a droit à la protection et aux soins nécessaires à son bienêtre. (Art. 14)

C - Conscience

L'Enfant a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion. (Art. 14)

D - Dignité

L'Enfant a droit au respect dû à la dignité humaine en toutes circonstances. (Art. 28-2, 37, 39, 40)

E - Éducation

L'Enfant a droit à l'éducation. (Art. 28, 29)

F - Famille

L'Enfant a droit de vivre avec sa famille. (Art. 5, 9, 19, 18)

G - Garantie

Les droits de l'enfant sont garantis sans restriction aucune. (Art. 2)

H - Honneur

L'Enfant a droit à la protection de la loi contre les atteintes à son honneur, à sa réputation et à sa vie privée. (Art. 16)

- Identité

L'Enfant a droit à son identité y compris sa nationalité et ses relations familiales. (Art. 8)

Jeune L'Enfant s'entend de tout être humain de moins de 18 ans. (Art. 1) Il a droit aux jeux et aux amis de son choix.

K - Kermesse comme Fête

L'Enfant a droit à la fête, à la danse, à l'épanouissement. Tous les enfants sont égaux en droits. (Art. 23, 30, 41)

L - Liberté

L'Enfant a droit à la liberté d'expression, d'association et de réunions pacifiques. (Art 13, 15)

M - Mesures

Des mesures doivent être prises pour les droits de l'enfant. (Art. 4)

L'Enfant a le DEVOIR

A - Alimentation

L'Enfant a le devoir de ne pas gaspiller la nourriture.

B - Bien-être

L'Enfant a le devoir de respecter le bienêtre des autres.

C - Conscience

L'Enfant n'a pas le droit de faire tout ce qu'il peut avoir envie, ni de prendre ce qu'il veut.

D - Dignité

L'Enfant a le devoir de respecter la dignité des autres.

E - Éducation

L'Enfant a le devoir de travailler à l'école et de respecter les enseignants et ses camarades.

F - Famille

L'Enfant a le devoir de respecter sa famille et ses proches.

G - Garantie

L'Enfant a le devoir d'éviter la discrimination dans le choix de ses amis.

H - Honneur

L'Enfant a le devoir de se conformer aux lois qui régissent la société pour protéger son honneur, sa réputation et sa vie privée.

- Identité

L'Enfant a le devoir de s'accepter, d'accepter son appartenance et sa culture.

- leune

L'Enfant a le devoir de soigner ses jouets, d'éviter des jeux brutaux et d'être fidèle à ses amis.

K - Kermesse comme Fête

L'Enfant a le devoir de bien se comporter pour son épanouissement et celui des autres.

L - Liberté

L'Enfant a le devoir de respecter la liberté d'expression des autres et d'éviter des réunions qui mettent sa vie et celle des autres en danger.

M - Mesures

L'Enfant a le devoir de connaître et de respecter les droits de l'enfant.

L'Enfant a le DROIT

N - Nom, Nationalité

L'Enfant a droit à un nom et une nationalité. (Art. 7)

O - Opinion

L'Enfant a le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. (Art. 12)

P - Protection/Participation

L'Enfant a droit à une protection contre : la violence, le drogue, l'enlèvement, l'exploitation économique et sexuelle, et en cas de conflit armé. (Art. 32, 33, 34, 35, 36, 38)

Q - Qualité de vie

L'Enfant a droit à un niveau de vie suffisant pour son développement harmonieux. (Art. 27)

R - Remplacement

L'Enfant sans famille a droit à une protection de remplacement. (Art. 21, 22)

S - Santé, Sécurité

L'Enfant a droit à la santé et à la sécurité. (Art. 24, 25, 26)

T - Tolérance

L'Enfant doit être élevé dans un esprit de tolérance. (Art. 29)

U - Unité

L'accès aux médias pour son développement culturel et social est reconnu. (Art. 17)

V - Vie

L'Enfant a droit à la vie. (Art. 6)

W - Week-end

L'Enfant a droit au repos et aux loisirs. (Art 31)

X - Xénophilie

L'Enfant est éduqué dans un esprit d'amitié envers les autres peuples. (Art. 29c)

Y - Yondo Sister ou sa culture

L'Enfant a droit à sa propre culture. (Art. 30)

Z - Zones

Les droits de l'Enfant seront connus et mis en oeuvre dans toutes les zones du pays. (Art. 42)

L'Enfant a le DEVOIR

N - Nom, Nationalité

L'Enfant a le devoir d'aimer le nom reçu et sa nationalité.

0 - Opinion

L'Enfant a le devoir de respecter l'avis des autres et d'accepter des choix différents des siens.

P - Protection/Participation

L'Enfant a le devoir d'éviter la violence, de ne pas se droguer et de ne pas utiliser les autres.

Q - Qualité de vie

L'Enfant a le devoir de ne pas détruire les habitations et les biens publics.

R - Remplacement

L'Enfant a le devoir d'accepter et d'accueillir un enfant adopté par sa famille.

5 - Santé, Sécurité

L'Enfant a le devoir de ne pas détruire les installations sanitaires et sécuritaires.

T - Tolérance

L'Enfant a le devoir de tolérer les autres enfants et les adultes.

U - Unité

L'Enfant a le devoir de participer au développement culturel et social.

V - Vie

L'Enfant a le devoir de respecter sa vie et la vie des autres.

W - Week-end

L'Enfant a le devoir de respecter et profiter du temps de repos et de loisir qui lui est accordé et ne pas perturber celui des autres.

X - Xénophilie

L'Enfant garde un esprit d'amitié envers les autres enfants.

Y - Yondo Sister ou sa culture

L'Enfant a le devoir d'accepter sa culture et de ne pas en avoir honte.

Z - Zones

Les devoirs de l'Enfant seront connus et mis en oeuvre par tous les enfants et dans toutes les zones du pays.

25 mars 2018. Messe des Rameaux





29 mars 2018. Jeudi-Saint. Célébration de la Cène à Pont Scorff.





30 mars 2018 Chemin de Croix des enfants à Quéven





31 mars 2018 Veillée pascale à Quéven





EQUIPES DU ROSAIRE

Mouvement d'Apostolat des Laïcs reconnu en 1967 par les Evêques de France Les Equipes du Rosaire: une Ecole de Prière, Comment ?

C'est un petit groupe de personnes qui se retrouvent en deux temps de prière :



La prière mensuelle en commun
Consiste en une méditation de la Parole du
Seigneur, selon ce schéma : accueil, prière
à l'Esprit Saint, invocation à Marie,
écoute de la Parole de Dieu et
approfondissement de ce mystère avec une
réflexion pour notre vie ; puis prière de
louange et d'intercession avec partage
partage d'intentions, demandes, action de
grâce, et envoi en mission.

La prière quotidienne, personnelle

Est aussi importante que la prière en commun. Les membres méditent « un mystère du rosaire » différent à l'aide du Calendrier : on se porte les uns les autres, on se soutien avec une attention particulière pour les personnes qui découvrent ou redécouvrent la prière.

Une Ecole de Prière avec Marie :

A chacun de ces temps de prière, nous méditons un évènement de la vie de Jésus-Christ, sous le regard de sa Mère, Marie.

Le Rosaire présente « un résumé de l'Evangile », contenu dans les mystères joyeux, lumineux, douloureux, glorieux.

Un mouvement national et international

Le mouvement compte actuellement plus de 80 000 membres en France ; Les Equipes du Rosaire sont également présentes dans ces pays : Madagascar, les Seychelles, l'Île Maurice, Rodrigue, Afrique du sud, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Congo, Cameroun, Togo, Espagne, Suisse, Belgique, etc.

La prière mensuelle du Rosaire en Equipe et le Calendrier d'Equipe français sont les deux « outils d'unité » du Mouvement : ils sont traduits en portugais, en espagnol, en anglais et en malgache. Ils existent aussi sous forme de « CD audio » et en braille.

A Quéven

L'Equipe du Rosaire comprend une douzaine de personnes et se réunit une fois par mois à la salle St. Méen, le vendredi à 14h30.

Un pèlerinage d'une journée est organisé au mois de mai, soit par le diocèse soit par la province.

Renseignements auprès de Michelle Duval 06 51 08 18 25

LA VIE PAROISSIALE

au 4 avril 2018

Un service de prière pour les défunts aura lieu le samedi 5 mai 2018 à la messe de 18h

Eugène FLEGEAU - Gilbert EVEN - Sylvie GUILLAUME - Jeannick LAMY - Yvette LE CLECH - Berthe LE NEZET Simone HUCHET - Marie-Thérèse van RENTERGHEM - Louis MAHO - Valentine MOËLE - Christine RAUX Gilberte de la HOGUE - Rémy MENTEC - Jeanne TILLY - Janine SARBONI - Alain LOMET - Gérard PASSAL Roger Yhuel - Jeanne MOËLO - Janine PAUMIER - William LEPOLOZEC - Pierre LE GALLE - Marie Anne JOSSE Marie Yvonne LE CLOIREC - Yves JAMETTE - Joséphine MARANGONI - Gérard JANOT - André LE THIEC Janine LE VOUËDEC - René AUDRENO - Mathurin GUILLEMOT - Michel Guégan - Etiennette LOMET Huguette GAUTHIER - Yves RIOU - Henri ROUSSELOT - Yvonne LE GALLIC - Denise QUERRE - Thérèse GOURDEN Henri GALLIOT - Vincent DELUMEAU - Hubert SCAVENNEC - Vincent DUPONT - Juliette DECOULEUR Jean Hubert PLASSAT - Patrick JAMBOU - Joseph PORTIER - Simone VOUIN - Christian DESTRIBATS - Irène ELIOT Rosalie BOURIC - Mario LINELLI - Marie-Anne LANNEVAL - Roger LE CORRE - Paule BERNARD - Robert ETIENNE Marie-Yvonne TREANTON - Jean BEZU - Nanda RENARD - Joseph EVEN - Odile SOLLIER - Michel VERSCHAERE Bruna CRENNE - Huguette FROMAGER - Jean CORNEC - Michel QUETTIER - Maryvonne LE GUELTRE Bernadette LAFFEAS - Reine GUILLERME - Francine LE GUERROUE - André CHASTELIER - Ada Caterina NACHEZ Joseph HOREL - Joseph SUHART - Franck LETHIEC - Jeannine BENOITON - Thérèse LE FOULGOC - RaymondTAMIC Valérie LE NESTOUR -

> Service de prière pour les défunts de l'année écoulée ; le 1er samedi du mois à 18h Avons célébré le baptême de : Théo Delambily

Horaire de la Messe dominicale : Samedi à 18h à Quéven Les messes des 2e et 4e dimanches à 10h30 sont assurées par le Père Bernard Haï (sous toute réserve)

Messe de semaine le mardi à 9h

		Mai
Samedi 5	11h00	Mariage de Allyson Danse et Yann Vincent
	18h00	Messe - 6 ^e dimanche de Pâqu <mark>es - service</mark> de prière pour les défunts
Mercredi 9	18h00	Messe de l'Ascension, Solennité du Seigneur à Quéven
	10h30	PAS de MESSE à QUÉV <mark>EN</mark> mais Messe de l'Ascension à Pont-Scorff
Samedi 12	11h00	Baptême de Valentin Sergent
	14h30	Mariage de Amélie Bocher et Vincent Lamotte
	18h00	Messe
Dimanche 13	10h30	Messe - 7º dimanch <mark>e</mark> de Pâques
Vendredi 18	20h-22h	Préparation au baptême à Saint Méen
Samedi 19	11h00	Baptême de Alyss Guerder-Haubois
	18h00	Messe, Solennité de la Pentecôte, messe pour Joseph Portier, Denise (
Samedi 26	18h00	Messe des familles, messe pour Marie Anne Lanneval
Dimanche 27	10h30	Pardon de la Trinité à la chapelle, messe, procession à la fontaine, bén

Querré

nédiction des animaux,

Pot de l'amitié, possibilité de partager son repas sur place

Messe pour Hubert Scavennec, Janine Le Vouëdec, messe pour 2 familles

Juin

Samedi 2	11h00	Baptême de Malo Le Beux, Simon Reslinger
	18h00	Messe, service de prière pour les défunts
Samedi 9	18h00	Messe de la 1ère communion à Quéven
Dimanche 10	10h30	Messe de la Profession de foi à Quéven
Samedi 16	18h00	Messe pour Joseph Portier
Samedi 23	11h00	Baptême de Eléa Le Bars, Tiana Olivette-Talleux
	18h00	Messe pour Denise Querré
Dimanche 24	10h30	Messe de la Nativité de Saint Jean Baptiste,
		Messe pour Hubert Scavennec
Samedi 30	18h00	Messe (Solennité St Pierre et St Paul),
		Messe pour Marie Anne Lanneval, messe pour 2 familles

Dates de préparation au baptême à St Méen de 20h à 22h Les vendredis 16 mars, 18 mai, 6 juillet, 14 septembre et samedi 17 novembre de 10h à 12h

A Quéven 1ère communion le samedi 9 juin à 18h

Profession de foi : le dimanche 10 juin à 10h30

Paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul-QUEVEN

PRESBYTÈRE

02 97 05 05 54 (éventuellement, laisser un message)

57, rue Jean-Jaurès 56530 Quéven

C.C.P. Nantes: 908-82 U

Web: http://www.paroissequeven.fr Mail: paroisse.queven@wanadoo.fr

AU SERVICE DE LA PAROISSE

Père Jean-Marc Harnois, Recteur

Correspondante du GAP: Chantal Uguen

Mail: chantaluguen@yahoo.com - Tél. 06 87 23 42 99 Animatrice de pastorale : Françoise Alvernhe Mail: aumonerie.queven@wanadoo.fr

MESSES À LA PAROISSE

Mardi: 9h - Samedi: 18h à Quéven.

Dimanche: 10h30 les 2e et 4e dimanches du mois sous réserves

(voir tableau d'affichage à l'église et au presbytère).

ACCUEIL AU PRESBYTÈRE

Tous les jours de 10h à 11h30 sauf le dimanche.

BAPTÊMES

Faire la demande au presbytère deux mois avant la date prévue. Les baptêmes sont célébrés (selon la disponibilité du prêtre) le samedi à 11h ou le samedi pendant la messe de 18h ou après la messe à 18h45. L'inscription aura lieu au presbytère.

MARIAGES

Prendre contact au moins 3 mois avant la célébration.

Il sera alors proposé une préparation au mariage.

COMMUNIONS AUX MALADES

Faire la demande au presbytère.

OBSÈOUES CHRÉTIENNES

A voir avec les Pompes Funèbres.

SERVICE DE PRIÈRES POUR LES DÉFUNTS

Chaque premier samedi du mois, à la messe de 18h.

CHORALE PAROISSIALE

Répétitions le vendredi à 19h30 salle St. Méen.

ADRESSES SANTÉ

SAMU: 15 POMPIERS: 18 MEDECINS DE GARDE: 02 97 68 42 42 SOS MEDECINS: 08 25 85 03 08

Médecins généralistes :

Earnie Sean Fierre 1, fue de la Guie	02 // 03 01 10
Le Bouquin Jean-Pierre - 4, rue de la Gare	02 97 05 08 67
Poirier Françoise et Weyne Laurène - 39, rue Jean Jaurès	02 97 59 51 77
Maison médicale - 14, rue Anatole France :	
Passebon Aurélie, Le Gallo Martine, Loïc,	
Fiche Annie, Le Coq Nicolas	02 97 05 10 09
Médecin acupuncteur :	
Lales Marie-Annick - 7, rue Jean Jaurès	07 68 98 56 50
Infirmiers:	
Bouvier Cathy, Dolz Delphine,	
Gigou Sophie - Cabinet place Pierre Quinio,	02 97 05 39 98
Hado Laurence, Jeannin Isabelle, Le Goué Manuella,	
Ropers Gwenaëlle - Cabinet place Pierre Quinio	02 97 64 25 04
Aurélie Puren - 14, rue Victor Massé	06 78 72 82 01
Le Moel Yves-Marie et M. Dollet	
Cabinet 10, rue Jean Jaurès	02 97 05 06 01
Labro Yves, Raoul Franck - 8, rue Joliot-Curie	02 97 05 16 11
Feret Philippe, Pinto Loïc - Kerlaran	02 97 05 42 98
CABINET 5, rue Louis Kermabon	
Joanne Marino-Daugrois	06 20 94 68 67
Katrine Cannone	06 68 94 59 89
Sage Femme:	
Alice Debuire D.E	06 16 57 34 18
Ambulances	
Even-Le Floch - 181, rue de Belgique - Lorient	02 97 83 20 20
Quéven Ambulance - Beg Runio	02 97 05 43 25
Taxis-Transports Médicaux	

Masseurs-Kinésithérapeutes

Stragliati Nicolas, Stragliati/Kries Caroline,

Choo-Kun/Bellaud Marie, Madec Rémy - 4, rue de Kerdual 02 97 05 34 85 Leroy Jean-Baptiste, Cuenin Xavier, Gouzerh Nolwenn, De Puniet Leslie, Bideau Orane, Boissou Juliette - 42 bis, rue Jean Jaurès............. 02 97 05 15 50

Ostéopathes

Chirurgiens-Dentistes

Hénaff-Madec Rozenn et Kernen Elodie

Le Pavec Vincent, Prietto Jocelyne Coreau Frédérick, Spécialiste qualifié en orthopédie dento-fasciale

Orthophoniste

Lafourcade Dominique DFM Nantes - 3, rue des Peupliers...... 02 97 05 00 55

Audioprothésiste

Pédicures - Podologues

Pharmacies

Laboratoire d'Analyses Médicales BIOLOR Barreteau Lucette et Le Roux Dominique

Vétérinaires

ADRESSES UTILES

MAIRIE DE OUÉVEN

Du Lundi au Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h - Le Samedi de 9h à 12h Déchetterie Lundi, Mercredi, Samedi de 10h à 12h30 - 14h à 18h. MEDIATHÈOUE « Les sources » Place de la Ville de Toulouse 02 97 80 14 20 Horaires d'ouverture : Mardi et Vendredi 14h à 18h30

02 97 05 30 30

RENOUVEAU bulletin paroissial de Quéven I.S.S.N 0182-7650

Mercredi 10h à 12h30 et 14h à 18h30 - Jeudi 10h à 12h30

Samedi 10h à 12h30 et 14h à 17h30

Rédaction, Administration, Publicité: Presbytère 57, rue Jean Jaurès - 56530 Quéven Imprimerie Basse Bretagne Quéven - 02 97 36 35 05

ÉCOLES à QUÉVEN

	7050	
Privée - Saint-Joseph - 1, rue Julien Moëllo	/ 05 0	5 01
Publique - Rue Joliot-Curie	7 05 0	6 18
Publique - Rue Anatole France	7 05 0	0 40
PRIMAIRES		
Privée - Saint-Joseph - 1, rue Julien Moëllo	7 05 0	5 01
Publique - 68, rue Jean Jaurès	7 05 0	4 02
Publique - Rue Anatole France	7 05 0	4 99
SECONDAIRE		
Collège Joseph Kerbellec Route de Gestel	7 05 0	8 58
A KERDUAL		
Maternelle et Primaire publique	7 21 0	0 02
MULTI-ACCUEIL "Le Nid Douillet" 9, rue de la Gare 02 9	7 05 2	5 25

Accueil des enfants de 1 mois à 6 ans.

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h. fermé le Samedi

SECOURS CATHOLIQUE Espace Saint-Eloi, rue Professeur Lote Permanence vestiaire : Jeudi de 14h à 16h (sauf vacances scolaires)

Atelier créatif : Mardi de 14h à 16h



Paroisse Saint Pierre Saint Paul de Quéven

EDITORIAL DU RENOUVEAU « ÉTÉ 2018»

« Venez à l'écart ... et reposez-vous un peu » (Marc 6, 31)

C'est Jésus qui adresse cette invitation à ses disciples après, pourrait-on dire, une campagne d'évangélisation. Ils se sont dépensés, physiquement, moralement, pour annoncer la Bonne Nouvelle ainsi que le Christ le leur avait demandé. Et voici qu'à leur retour, Jésus leur suggère de se reposer. Cette parole toute attentionnée, Jésus nous l'adresse à nous, aujourd'hui.

La période estivale est propice à un temps de repos un peu plus long qu'à l'habitude pour beaucoup d'entre nous. C'est aussi souvent l'occasion de se dépayser ou, tout en restant chez soi, de vivre à un rythme plus détendu.

Puisse être également un temps pour rendre grâce à Dieu pour les merveilles qu'il nous donne de vivre à travers la découverte de paysages nouveaux ou de belles rencontres, sans oublier les services qui nous sont offerts par les nombreux saisonniers de toutes sortes que nous pouvons croiser.

Que ce temps de repos auquel le Seigneur lui-même nous invite ne soit pas une période ou nous l'oublions mais une occasion de le remercier pour tout ce qu'il nous permet de vivre de beau, de bon, chaque jour mais tout spécialement en ces semaines estivales. Bon été à chacune et chacun.

Père Jean-Marc HARNOIS.

Accueil au presbytère :

du mardi au samedi de 10h00 à 11h30 en JUILLET et AOUT Tél : 02 97 05 05 54 – http : //www.paroissequeven.fr

LA VIE PAROISSIALE (au 21 JUIN 2018)

Un service de prière pour les défunts aura lieu le samedi 7 juillet 2018 à la messe de 18h00

Henri ROUSSELOT – Yvonne LE GALLIC – Denise QUERRE – Thérèse GOURDEN – Henri GALLIOT – Vincent DELUMEAU – Hubert SCAVENNEC - Vincent DUPONT – Juliette DECOULEUR – Jean Hubert PLASSAT – Patrick JAMBOU – Joseph PORTIER – Simone VOUIN - Christian DESTRIBATS – Irène ELIOT – Rosalie BOURIC – Mario LINELLI – Marie-Anne LANNEVAL – Roger LE CORRE – Paule BERNARD – Robert ETIENNE – Marie-Yvonne TREANTON – Jean BEZU – Nanda RENARD – Joseph EVEN - Odile SOLLIER – Michel VERSCHAERE – Bruna CRENNE – Huguette FROMAGER – Jean CORNEC – Michel QUETTIER – Maryvonne LE GUELTRE – Bernadette LAFFEAS – Reine GUILLERME – Francine LE GUERROUE – André CHASTELIER – Ada Caterina NACHEZ – Joseph HOREL – Joseph SUHART – Franck LE THIEC Jeannine BENOITON – Thérèse LE FOULGOC – Raymond TAMIC – Valérie LE NESTOUR – Henri LE CRUGUEL – Lucie GUYADER – François LE ROUX – Josiane LE MAGUER – Denise GUERMEUR -

Service de prière pour les défunts de l'année écoulée ; le 1er samedi du mois à 18h00

Avons célébré le baptême de : Théo Delambily, Erell Le Noxaïc, Ryan Grenon, Joyce Berthélémé, Valentin Sergent, Alyss Guerder-Haubois, Léo Bague, Malo Le Beux, Simon Reslinger

Avons célébré le mariage de : Amélie Bocher et Vincent Lamotte

Lors des nominations pour la rentrée prochaine, notre Evêque a nommé le Père Joseph Do, Recteur de notre paroisse, actuellement, Vicaire à Malestroit. Nous sommes dans la joie de l'accueillir en septembre

Horaire de la Messe dominicale : Samedi à 18h00 à Quéven

Messe de semaine le mardi à 9h00

Attention pas de messes le dimanche à Quéven en juillet et Août

_ Juillet_

Vendredi 6	20h00 à 22h00 Préparation au baptême à Saint Méen
Samedi 7	18h00 Messe, service prière pour les défunts, messe pour Lucienne Hello, Rosalie Bouric
Samedi 14	18h00 Messe pour Jean Le Foulgoc, Henri Rousselot
Samedi 21	17h00 Baptême de Noam Taillez
	18h00 Messe pour Denise Querré, Jean Cornec

Mercredi 25 au soir et jeudi 26 Grand Pardon de Saint Anne d'Auray

Jeudi 26 18h00 Fête de Sainte Anne, messe à la chapelle Notre Dame de Bon Secours Samedi 28 11h00 Baptêmes de Layana et Kelyan Le Sauce, Gwendoline Dugué

18h00 Messe pour 2 familles

Dates de préparation au baptême à St Méen de 20h00 à 22h00 les Vendredis 6 juillet et 14 septembre et samedi 17 novembre de 10h00 à

Août

Samedi 4	11h00 Baptêm	e de Thaïs Ragot
	18h00 Messe,	service de prière pour les défunts, messe pour Lucienne Hello
Samedi 11	11h00 Mariage	e de Aurélie Faure et David Madiere
	18h00 Messe	pour Jean Le Foulgoc
	Pardon de Notr	e Dame de Bon Secours
Mardi 14	18h00 Process	sion et messe pour Emilie Burnouf et Simone Le Cagnec
Mercredi 15	10h30 Solenn	ité de l'Assomption de la Vierge Marie
	Messe	pour Henri Galliot, Hubert Scavennec, Janine Le Vouëdec
	Repas,	animations, stands et jeux pour petits et grands, buvette, café, crêpes, danses
Samedi 18	18h00 Messe	pour Denise Querré
Samedi 25	16h00 Mariage	e de Aurélia Uguen et Timothée Chevallier
	18h00 Messe	pour 2 familles, Jean Cornec
Dimanche 26	11h45 PAS de	MESSE à Quéven, Baptêmes de Basile et Joy Chastel
		•

Septembre _____

Samedi 1er	18h00	Messe à Quév en , service de prière pour les défunts, messe pour Lucienne Hello
Dimanche 2	10h30	Pardon de Saint Nicodème, messe à la chapelle et procession
		Repas 12€ sur place et animation par le groupe Poï-Poï

Messe d'installation de notre nouveau Recteur, le Père Joseph Do le samedi 29 septembre à 18h00, suivie du pot de l'amitié

RENOUVEAU bulletin paroissial de Quéven I.S.S.N 0182-7650

Rédaction, Administration, Publicité : Presbytère 57, rue Jean Jaurès - 56530 Quéven Imprimerie Basse Bretagne Quéven - 02 97 36 35 05